

## Azur multiservices, L'entreprise adaptée de l'Adapei var-méditerranée

**Azur multiservices**, l'entreprise adaptée de l'Adapei var-méditerranée, a été créée en 2014. Située au sein de l'ESAT des Palmiers, à l'Ayguade et spécialisée dans les espaces verts, elle emploie aujourd'hui 6 salariés, aux handicaps très différents.

### L'Adapei var-méditerranée, une association militante

Créée en 1961, l'Adapei var-méditerranée gère 25 établissements médico-sociaux spécialisés pour personnes en situation de handicap mental, répartis sur le Var. Elle accompagne quotidiennement 1 000 enfants et adultes, dans un environnement adapté à leur âge, leur handicap et à leurs capacités.

### Azur multiservices, entreprise adaptée spécialisée dans les espaces verts

En avril 2014, l'Adapei var-méditerranée crée son entreprise adaptée, spécialisée dans l'entretien et la création de jardins, l'élagage et les prestations de voiries. Encadrés par deux chefs d'équipes, les 4 travailleurs d'Azur multiservices sont **qualifiés, autonomes** et savent **s'adapter aux besoins de leurs clients**.

La création d'Azur multiservices répond au besoin de permettre à des salariés ayant le statut de travailleur handicapé d'acquérir des compétences pour réaliser un nouveau projet professionnel, souvent dans le cadre d'une reconversion suite à un accident de la vie.

Située à l'Ayguade, à Hyères, Azur multiservices intervient sur les bassins hyérois et toulonnais.

### Qu'est-ce qu'une entreprise adaptée ?

Les **entreprises adaptées** sont des unités économiques qui offrent une activité professionnelle adaptée aux possibilités de travailleurs handicapés qui ne peuvent, temporairement ou durablement, s'insérer dans le milieu ordinaire mais qui possèdent une capacité de travail supérieure à celle des travailleurs d'ESAT. Elles emploient au moins 80 % de travailleurs handicapés

Elles offrent un **véritable emploi** à leurs salariés, adapté à la nature de leur handicap. Chaque fois que possible, elles privilégient l'insertion professionnelle en entreprise classique.

### Le saviez-vous ?

- Pour un particulier, avoir recours à un ESAT ou une EA permet de **déduire 50 %** du montant de la facture de son impôt sur le revenu
- Comme les ESAT, les EA permettent aux entreprises assujetties à l'**obligation d'emploi de personnes handicapées** qui font appel à leurs services de réduire leur contribution Agefiph.
- Les EA font partie des organismes bénéficiaires de dons ouvrant droit à une **réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)**, à hauteur de **75%**.

